

JA MARTIGNY

Votre banque avec toute la gamme des services bancaires



CREDIT SUISSE
CS

Monthey - Martigny - Saxon



GARAGE OLYMPIC

A. ANTILLE

Sierre Sion Martigny
55 33 33 23 35 82 2 12 27

Distributeur officiel pour le Valais :
VW - Audi NSU - Porsche



**Les murs de Lisbonne :
Un livre d'histoire**

→ page 6

Mardi 21 août 1979 60 ct. JA Martigny
No 59 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Imprimerie Montfort, Martigny

CONFÉDÉRÉ

DOSSIER AGRICOLE

Depuis quelques semaines, les milieux de la production agricole valaisanne sont inquiets.

En effet, une surproduction menace très sérieusement ce secteur et risque de porter un coup très grave au salaire paysan.

Toutes les discussions et assemblées sur ce sujet se tiennent dans une atmosphère tendue et fort déplaisante.

Récemment deux assemblées eurent lieu l'une à Fully, jeudi, l'autre à Riddes vendredi.

Dans les deux cas les explications données par les responsables de l'écoulement des fruits et légumes valaisans, n'ont satisfait personne. Mais essayons d'analyser cette situation de crise.

L'immédiat

Dans l'immédiat, le problème est posé par la difficulté d'écoulement lié à des prix insuffisants.

Depuis de très nombreuses années, l'agriculture valaisanne a le sentiment de se battre seule sur ce terrain. Il semble que la plupart des importateurs suisses se désintéressent de la production indigène. Dès lors, il conviendra, en plus des mesures de la loi sur l'agriculture, d'exiger une « solidarité plus payante » en créant sur le plan fédéral un fonds de compensation alimenté justement par les importateurs. Il y a longtemps que l'on sait qu'en matière agricole les lois du marché sont faussées.

Le Comité directeur du PRDV a rappelé il y a quelques jours ses propositions dans ce domaine et en a appelé au Conseil fédéral. Il n'a pas été seul à le faire.

Sur l'instigation de la commune de

Riddes, les élus du district de Martigny accompagnés des membres des commissions agricoles communales et des syndicats agricoles se sont réunis et ont décidé d'écrire au Conseil fédéral et au Conseil d'Etat les lettres que nous reproduisons ci-après. Elles résument bien les préoccupations de l'heure.



M. Guy Genoud, conseiller d'Etat, le grand « patron » de l'agriculture valaisanne. N'est-il pas le président de la Chambre valaisanne d'agriculture qui regroupe toutes les organisations agricoles du canton ?

A moyen terme

Ce n'est pas d'hier que des suggestions sont faites pour remédier à

une situation insatisfaisante.

Lors de l'assemblée de Riddes, le député Raymond Bruchez, de Fully, a dégagé l'impression générale qui résultait d'un mauvais fonctionnement des organisations professionnelles. Il a mis en évidence les carences de la Chambre valaisanne d'agriculture et des organisations agricoles. D'autres agriculteurs pensent que les responsables de l'agriculture ne veulent pas d'une production dynamique. Et qu'il s'agit là d'une volonté délibérée.

Le mécontentement à l'égard des organisations existantes est tel que des professionnels de la branche agricole envisagent de se regrouper pour ne plus donner leur caution à des structures qui servent certaines ambitions et vivent sur leur dos.

Une chose est patente, c'est que malgré l'organigramme prestigieux de la Chambre valaisanne d'agriculture, avec à sa tête M. Guy Genoud, conseiller d'Etat et chef du Département de l'économie publique, les problèmes agricoles sont les mêmes qu'il y a vingt ans. Ce qui démontrerait en d'autres temps et en d'autres lieux, un certain niveau d'incompétence.

Il est vrai que les critiques ou les analyses politiques ne touchent que très peu le simple citoyen. En revanche la femme de ce simple citoyen est très concernée, elle, par les prix des produits agricoles et c'est à travers ce constat qu'elle pose un jugement sur la situation de l'agriculture valaisanne.

Des exemples

Aussi en guise de conclusion, nous allons citer deux exemples.

① Il y a peu, les cafetiers-restaurateurs valaisans tenaient leurs assises dans une station du Bas-Valais. Etait de la partie, bien sûr, le président des cafetiers suisses, M. Pierre Moren. Au dessert, il a été servi aux trois cents convives non pas des fruits valaisans et plus spécialement des pommes dont les journaux du jour vantaient les mérites et demandaient, au nom de la production valaisanne, d'en consommer davantage, mais des surprises-Sibéria !

② Au marché de Vevey, ce samedi 18 août 1979, prix au kilo de certains fruits et légumes :

Choux-fleurs	2.20
Carottes (avec la verdure en prime !)	1.60
Tomates 1er choix	1.80
petites	1.50
très grosses	2.20
Abricots, 1er choix	2.75
2e choix	1.75
« biologiques » (fendus et tachés !)	3.20

Ainsi, à travers ces deux exemples c'est tout le problème de l'agriculture valaisanne qui est posé.

Jusqu'à quand les producteurs accepteront-ils cette situation ?

Ne faudra-t-il pas un jour ils prennent leur destinée en main, élaguant les branches mortes et chassant les parasites ?

Adolphe Ribordy
suite en page 3

Assemblée générale extraordinaire de la JRV

Les membres de la JRV sont convoqués le vendredi 24 août à 20 h. au Cercle Démocratique à Fully.

Ordre du jour :

1. Rapport du président ;
2. Exposé de M. Bernard Comby à propos des Chambres fédérales ;
3. Désignation d'un candidat de la JRV à l'assemblée des délégués ;
4. Congrès de la Jeunesse radicale suisse à Orth.
5. Divers.

Assemblée générale du PRDV

Les délégués du PRDV sont convoqués en assemblée générale le samedi 1er septembre à 15 heures à la salle communale de Martigny

Ordre du jour :

- ① Ouverture de l'assemblée et propos de bienvenue ;
- ② Rapport de législature par M. Bernard Dupont, conseiller national ;
- ③ Présentation et désignation des candidats au Conseil national ;
- ④ Présentation et désignation d'un candidat au Conseil des Etats ;
- ⑤ Rapport de la Commission électorale ;
- ⑥ Approbation des thèmes et de la stratégie électorale ;
- ⑦ Divers.

Le président : Bernard Dupont Le secrétaire : Aldophe Ribordy

Les-culs-terreux

TROP c'est TROP : telle est la déclaration de notre Directeur de l'Office central, déclaration reproduite dans la « Tribune de Lausanne ». Nous sommes d'accord : mais d'où proviennent ces excédents ? D'après la « Terre Valaisanne » du 31 juillet, la dernière importation de tomates aurait eu lieu le 4 juillet. Lors de l'assemblée des producteurs à Fully, correction : cette importation aurait eu lieu le 25 juillet. Quel a été le volume de cette importation, mystère. Nous savons que au 14 juillet, 800 tonnes de tomates ont été importées, combien pour le reste du mois. Toujours d'après la « Terre Valaisanne », du 20 juillet au 1er août, jour de notre fête nationale, les prix production sont tombés de 1 franc à 20 centimes.

Pour les mois de mai et juin, il a été importé les quantités suivantes :

- Tomates, 14 millions de kilos pour 20 800 000 francs = 1 fr. 50 le kilo à la frontière
- Carottes, 3 370 000 kilos pour 2 910 000 francs = —.78 le kg à la frontière
- Oignons, 600 000 kg pour 550 000.— = —.86 le kg à la frontière.

Pour les mêmes articles, il a été payé à la production indigène les prix suivants : tomates 1978 = —.61 le kg ; Carottes —.30 ; oignons —.13 le kg.

Mesdames les consommatrices, vous êtes volontairement mal renseignées. Tous les produits importés sont beaucoup plus chers que ceux produits dans le pays. (Seules les pêches font exception, ça c'est une autre histoire.) Prenez la peine de comparer le coût des produits ci-dessus importés avec les misérables prix que touchent les producteurs de ce pays et vous comprendrez aisément qu'il n'est pas possible de couvrir les coûts de production et par voie de conséquence créer des désordres graves et des animosités.

Imaginez les réactions de toutes les catégories de salariés si, brutalement, on venait à leur supprimer le revenu de leurs salaires. Comment concevoir que le monde paysan ne réagisse pas. Lors de la dernière assemblée des producteurs à Fully, après de longues discussions, une proposition a été faite, celle de porter le prix de la tomate de —.20 à —.70 le kg. Personnellement, je suis producteur de tomates et je regrette que cette proposition ait été faite, il aurait fallu laisser dégrader la situation à zéro. Mais voilà chaque fois que la situation devient alarmante on nous donne vite un os à ronger. Cette offre de —.70 est un scandale et représente exactement la moitié du prix courant de la même marchandise à la frontière. Pour qu'il soit possible d'arriver à la moyenne misérable de 1978, c'est-à-dire —.61 le kg, il faut que la production touche immédiatement 1.30 par kilo pour le solde de la récolte, et ce n'est pas les stratèges du Département fédéral de l'économie publique, de l'Office central et de la Chambre valaisanne de l'agriculture qui pourront prouver le contraire. N'oublions jamais l'affaire des pêches où 50 producteurs ulcérés et dégoûtés ont vidé sur la chaussée quelques tonnes de pêches. Pour cette juste action, ils ont été jugés et condamnés. Pendant ce temps, il est impossible de connaître le nom des 22 importateurs qui ont manipulé des centaines de tonnes de poires, causant un grave préjudice à toute une catégorie de travailleurs de la terre. Nos ancêtres qui ont chassé les baillis doivent se retourner dans leur tombe en voyant la race de paysans abâtardis que nous sommes devenus, race qui n'a pas le courage de relever la tête et de rendre coup pour coup.

Ben. G.

Secteur fruits et légumes

Les responsables :

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

M. Marc Constantin, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, 1950 Sion
M. Eric Masserey, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, 1950 Sion
M. Félix Carruzzo, 1950 Sion
M. Charles Favre, 1950 Sion
M. Jean Roduit, 1912 Leytron

Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes

M. Jean-Laurent Cheseaux, président de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes, 1913 Saillon

M. Alain Dini, secrétaire de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes, 1906 Charrat

M. Abel Carrupt, 1915 Chamons
M. Pierre Deslarzes, conseiller agricole, 1934 Bruson

M. Aloys Dini, 1906 Charrat
M. Maurice Kohli, 1950 Sion
M. Denis Mariéthod, 1961 Basse-Nendaz

M. Alexis Masserey, 3961 Venthône
M. Cyrille Volluz, 1937 Orsières
Fédération des coopératives fruitières du Valais - Profruits

M. Cyrille Roduit, président de Profruits, 1928 Fully

M. Christophe Moraïtinis, directeur de Profruits, 1950 Sion

M. Yvon Berclaz, gérant coopérative Agrol, 3960 Sierre

M. René Panchar, 1967 Bramois

M. Etienne Perrier, 1907 Saxon

M. René Reuse, gérant coopérative Florescat, 1907 Saxon

M. Victor Rey, président coopérative fruitière, 3960 Sierre

M. Claude Roduit, président coopérative fruitière, 1913 Saillon

M. Maurice Solioz, 3961 St-Léonard

M. René Vallotton, 1920 Martigny

Union des expéditeurs de fruits du Valais - UNEX

M. Jacques Bérard, président de l'UNEX, 1967 Bramois

M. Serge Bovio, 1926 Fully

M. Willy Bruchez, 1926 Fully

M. Léo Clavier, 1962 Pont-de-la-Morge

M. Edouard Darbellay, propriétaire, ch. de Provence, 1920 Martigny

M. René Felley, 1907 Saxon

M. Pierre Gaillard, 1907 Saxon

M. Gérard Roth, 1907 Saxon

M. Bernard Ulrich, 1950 Sion



Est-ce comme cela que les Confédérés voient la solidarité avec notre agriculture ?

Le Chemin des Gourmets

Hostellerie de Genève

☎ (026) 2 31 41 - MARTIGNY

A. Luyet-Chervaz (chef de cuisine)

Nos spécialités : Gratin de langouste et fruits de mer
Cuisses de grenouilles mode du patron - Filets de soles aux petits légumes - Tournedos aux chanterelles

CAFÉ-RESTAURANT - PIZZERIA « LES TOURISTES » - MARTIGNY

- Emincé de veau à la provençale
- Emincé de veau « du Mazot »
- Entrecôte « Mille Herbes Maison »
- Grenadines de bœuf garnies
- Lasagne - Canelloni - Crêpes à la vénitienne (Pâte « Maison »)
- Sous vos yeux la Pizzà au feu de bois

Se recommande : Famille Sola-Moret - Tél. (026) 2 26 32

Les sportifs ont besoin d'une nourriture de grande valeur



Selon les données les plus modernes de la diététique, l'alimentation des sportifs ne doit plus donner la prépondérance aux protéines et aux lipides. Les athlètes ont indéniablement besoin d'avantage de calories, mais celles-ci doivent provenir, dans la mesure du possible, d'hydrates de carbone à l'état naturel. Cette nourriture doit en outre être riche en substances exerçant une activité régulatrice ou stimulante sur l'organisme. Ces qualités sont précisément réunies dans divers produits de type Bircher muesli, tel le produit Champion. Par rapport au bircher muesli ordinaire, il présente l'avantage de contenir une très forte proportion de protéines, de sels minéraux et des vitamines les plus importantes, de sorte qu'il peut servir de plat de résistance aussi bien à midi que le soir. Plusieurs personnes en font déjà leur petit déjeuner. La préparation en est simple : avec du lait entier ou écrémé, ou bien du yoghourt, on peut y adjoindre encore des fruits frais et du pain complet. Bien qu'il réponde aux exigences des personnes exerçant une activité fatigante, ce produit est néanmoins très digeste, du fait de sa faible teneur en graisses. Il se compose de grains entiers, concassés, de froment et de seigle, ainsi que de pommes, provenant les uns et les autres de culture biologique, et en outre de flocons d'avoine, de millet et de froment, de grains de soja, de sucre de raisin, de raisins secs, d'abricots, de miel, de noisettes, etc. Les vitamines contenues dans ce mélange sont B1, B2, B4, B6, B12, PP, C et E. C'est donc un aliment énergétique, pour l'entraînement comme pour la compétition.

Hôtel-Restaurant Beau-Site Mayens-de-Riddes

Salles pour sociétés - noces - banquets
Grande terrasse (200 places) - Parc
Cuisine soignée faite par le patron
☎ (027) 86 27 77

HOSTELLERIE 13

Relais routier
Saviez-Jornod SAINT-LEONARD ☎ (027) 31 26 26
vous attend dans un cadre sympathique pour ses spécialités de saison et sa POTENCE, charbonnade.
Restauration chaude de 10 à 23 heures
Salle pour sociétés
Motel confort - pour groupe et skieurs

Jambon séché du Valais



Fleury
1967 Bramois / VS

Téléphone
(027) 31 13 28

**PIZZERIA
IL PADRINO**
AV. DE LA GARE - SION
TELEPHONE : 027/2 79 77



Hôtel du Grand - Mueran

1912 OVRONNAZ
Alt 1400 m.

Grandes salles

Fam. Serge Ricca-Bornet
☎ (027) 86 26 21 - 86 22 26

GRILL ROOM
SALOTTO
AVENUE DE LA GARE 28 - 1950 SION
TEL. 027/22 79 77

**HOTEL
DOM**
3921 RANDA

près de Zermatt
Maison soignée, 32 lits
Nos spécialités au
RESTAURANT
Chambres tout confort
Grande salle pour banquets, noces et banquets. Cuisine soignée
Ambiance familiale
Fam. Hauser-Pollinger
Tél. (028) 67 35 56

A CRANS - MONTANA - VERMALA Le Restaurant du Cervin

vous attend dans son cadre montagnard
Restauration à la carte
Terrasse - Salle pour banquet
☎ (027) 41 21 80
Charly et Christiane Cottini-Cambier

Café - Restaurant - Dancing

CHAMPÉRY Tél. (025) 8 42 72

LIE LIEVANT

Spécialités valaisannes - Carnotzet pour raclette
Petite restauration sur réservation
Dès le 22 décembre et jusqu'à Pâques :
Dancing avec orchestre. Tous les soirs dès 21 h.
Propriétaire : Bernard Biolaz

Hôtel-Restaurant VISPA



Famille H. Escher-Willisch

3960 VIEGE

Tél. (028) 46 37 65

Grill room - Spécialités des gourmets
Snack-Bar - Service sur le pouce
Carnotzet - Spécialités valaisannes
Chambres tout confort
Sauna

Restaurant du Léman Martigny



Juillet - Août gastronomique Buffet scandinave à discrétion

(dessert + café-crème compris)
par personne : 30.- ; enfants jusqu'à 12 ans : 16.-

Tous les vendredis soir dès 20 heures
du 20 juillet au 31 août inclus sur notre terrasse
(en cas de mauvais temps, à l'intérieur)

Prière de réserver sa table : (026) 2 30 75

La gamme des laits

Selon l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires, il faut entendre par lait entier le lait de vache, sans aucune modification de sa composition et tel qu'il est obtenu par la traite régulière, ininterrompue et complète de vaches convenablement nourries. La valeur nutritive du lait entier se décompose comme suit : 3,3 % de protéines (caséine, albumine), 4,8 % d'hydrates de carbone (lactose), 3,7 % de lipides (matières grasses), 0,8 % de sels minéraux (calcium, phosphore, potassium, etc.), 87,4 % d'eau. 100 grammes de lait donnent 65 calories ou 276 kj (joules).

Les différents laits

On entend par lait spécial un lait pouvant être consommé cru, sans traitement préalable. Ce lait est constamment contrôlé sur le plan de la qualité hygiénique et le personnel s'occupant de la traite est soumis à des examens réguliers pour l'obtention d'une qualité irréprochable au point de vue bactériologique ; ceci explique son prix plus élevé.

Un lait chauffé avec ménagement peu après la traite (au maximum 24 heures après celle-ci) puis rapidement refroidi à une température inférieure à 5°C et

introduit dans des récipients fermés est appelé lait pasteurisé ; il est ainsi débarrassé de la plupart des germes pathogènes et peut être conservé plus longtemps.

Le lait upérisé est porté durant quelques secondes, dans des installations spéciales, à des températures oscillant entre 130 et 150°C, puis ensuite refroidi immédiatement et emballé aussitôt dans des emballages stériles protégeant de la lumière et des gaz, ce qui permet une durée de conservation d'environ quatre mois sans réfrigération. Les laits à teneur variée en matière grasse comprennent le lait-drink (teneur maximale en graisse de 2,8 %) et le lait écrémé (moins de 0,5 %).

Qu'est-ce que le lait homogénéisé ? Afin d'empêcher la montée de la crème, on procède à la réduction de la dimension des particules de graisse contenues dans le lait, selon un procédé spécial : il s'ensuit une répartition parfaitement uniforme de la crème dans le lait et un renforcement du goût ; les laits pasteurisés et upérisés sont homogénéisés, ils ont été comprimés à une pression de 200 atm par une pompe à piston à travers une fine buse. L'homogénéisation est un procédé purement physique qui empêche la montée de la crème à la surface du lait. (cria)

Papa, Charlie, Tango et le triangle des Bermudes

Le fameux triangle des Bermudes, qui vient d'être mis « en tube » par le chanteur Mort Shuman, a déjà fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreuses études et analyses.

Rien qu'au cours de ces trente dernières années, plus d'un millier de personnes ont en effet disparu dans cette « région maudite », située entre l'archipel des Bermudes, le sud de la Floride et l'île de Porto-Rico. Une vingtaine d'avions s'y sont volatilisés et une cinquantaine de navires et de bateaux ont sombré, la plupart sans laisser de traces. Récemment encore, un DC-8 de la « Braniff Airlines » a plongé dans un gigantesque trou d'air avant de survoler la mer des Antilles.

Les hypothèses les plus invraisemblables ont été émises au sujet de ces accidents : l'une d'entre elles, par exemple, affirmait que le triangle des Bermudes serait le rendez-vous d'extra-terrestres à la recherche de spécimens de la race humaine et de leurs véhicules, pour pouvoir les étudier dans leurs lointaines galaxies... Une autre soutenait que les fonds marins recèleraient encore des piles installées au moment de la civilisation de l'Atlantide pour guider à bon port les engins volants de l'époque ; les piles, agissant comme des aimants, seraient encore en fonction...

S'il est vrai qu'il y a d'étranges coïncidences, il est non moins certain qu'il n'y a pas de mystère, même si quelques

disparitions restent inexplicables. En effet, relève le Centre d'information de l'Association suisse d'assurances à Lausanne, (INFAS), les observateurs et les chercheurs de toutes spécialités, ainsi que les assureurs, ont pu fournir des explications rationnelles pour la plus grande partie des accidents. Les météorologues, quant à eux, sont catégoriques : « L'espace des Bermudes est parfois le lieu de sévères dépressions atmosphériques et d'orages magnétiques qui dérèglent totalement les instruments de bord. D'où l'impression des navigateurs d'être perdus, les accidents (qui surviennent le plus souvent en fin de journée et la nuit), et les recherches entreprises hors de la zone réelle du sinistre ».

LIVRES
« La Vie protestante »
No du 17 août 1979
« Marcuse, cet illustre inconnu » par Pierre Fürter, professeur à l'Université de Genève. - La Suisse dans l'Europe : discerner les signes des temps (éditorial). - Nucléaire : les Centrales suisses d'électricité répondent au Groupe de Bellefleur. - Arts : Canulars et chefs-d'œuvre à la 9e Biennale internationale de la tapisserie (Lausanne).

Dettes publiques : 66 milliards de francs

Le total des dettes des collectivités publiques en Suisse a augmenté en 1973 (chiffre le plus récent) de 1,8 % pour s'établir à 66,017 milliards de francs. Toutefois, les variations ont été différentes d'un niveau public à l'autre. C'est ainsi que la dette de la Confédération s'est accrue de 2,4 %, atteignant 16,611 milliards de francs, tandis que l'endettement des communes a reculé de près de 2 %, s'inscrivant à 26,5 milliards de francs. Quant aux dettes des cantons, elles ont accusé une forte croissance de 5,9 % au total, ce qui en a porté le montant à 22,907 milliards de francs. Les trente dernières années ont d'ailleurs vu s'accomplir un remarquable changement structurel. Si en 1950, la dette de la Confédération représentait encore plus de la moitié des dettes totales des collectivités publiques, cette part s'est progressivement réduite jusqu'à ne plus constituer en 1973 qu'un quart du total. Inversement, la part des cantons a passé dans la même période de 20 à 35 % et celle des communes de 24 à 40 %.

COMMANDEZ VOS IMPRIMÉS
chez
MONTFORT
MARTIGNY



Fully: Soirée d'information sur l'agriculture

La Commission agricole de la commune de Fully d'entente avec quelques responsables des syndicats du district de Martigny a mis sur pied une assemblée d'informations, plus de 400 membres ont répondu à son appel.

Dans son exposé, le président M. Georgy Carron, a relevé la grave crise qui sévit dans le monde agricole depuis le début des récoltes 1979. Une telle situation ne s'est plus produite depuis plus de vingt ans. On exige davantage de qualité pour toujours moins d'argent. Les choux-fleurs n'ont pas de prix, les producteurs de tomates livrent leur marchandise pour moins de quatre sous et cela depuis trois semaines. Qu'advient-il de ces pommes Golden, Johnatan, etc. car certaines variétés ne seront commercialisées qu'en classe I. Dans cette situation les jeunes sont les plus touchés. On espère que les autorités sauront prendre les mesures qui s'imposent, afin qu'une telle situation cesse et ne se renouvelle pas car une paysannerie sans gain équivaut à un pays sans pain...

Discussion

Vient ensuite la discussion générale et des questions furent posées par les agriculteurs à MM. Marc Constantin, président de UVVFL, Jacques Bérard,

président de l'UNEX; Christophe Moraitinis, directeur de Profruits; Eric Masserey, directeur de l'Office central; Jean-Laurent Cheseaux, président de la FVPFL; Alain Dini, secrétaire de la FVPLV.

Il ressort de cette discussion l'impression de nous être trouvés à un match de ping-pong. Tous les orateurs furent unanimes: il y a surproduction dans tous les domaines! On s'en serait douté!

Curieux, curieux! Et qu'en dit le «NF»? »

Inutile de dire que le volume des denrées achetées par les coopératives et les centres Migros aux exploitants du pays ne suffit de loin pas, même en période de récoltes à couvrir les besoins de la multitude d'acheteurs qui se servent à la Migros.

Pour faire face à cette demande, la Migros doit, elle aussi, importer les fruits, des légumes et des œufs étrangers, sans parler des fruits exotiques? Et avec la bénédiction de qui, nous aimerions bien le savoir.

P.S. — Dans la prochaine édition nous reviendrons sur ce problème avec les impressions d'un agriculteur de la région.

Gay R.

AGENDA RADICAL

Association radicale du district de Martigny

L'assemblée générale de l'Association radicale du district de Martigny aura lieu le **jeudi 23 août à 20 heures** à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny, avec l'ordre du jour suivant:

1. contrôle des présences
2. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale (22.6.79)
3. désignation du quatrième représentant du district au comité central cantonal
4. orientation sur élections fédérales et désignation des candidats
5. situation financière
6. commission électorale
7. divers.

Parti radical de Martigny

Les membres du Parti radical de Martigny sont convoqués à une réunion qui se tiendra le **mercredi 22 août, à 20 heures, à la salle communale, à Martigny, avec l'ordre du jour suivant:**

1. élections fédérales du 21.10.1979
2. désignation de candidats
3. divers.

De passage à Sembrancher, vous trouverez à la boulangerie



« Chez Martine »

les spécialités du chef. Tartes aux fruits, abricots, pommes et les cressins au beurre

DOSSIER AGRICOLE

Lettre au Conseil fédéral

Suite de la 1re page
Riddes, le 18 août 1979

Assemblée extraordinaire
des responsables politiques
du district de Martigny
1908 Riddes

Au Haut Conseil
fédéral
Chancellerie du
Palais fédéral
3000 Berne

Messieurs les Conseillers fédéraux,
Les députés, députés-suppléants du district de Martigny, les représentants des conseils communaux, les membres des commissions et des syndicats agricoles se sont réunis, sous la présidence du Préfet et en présence du sous-préfet, à Riddes le vendredi 17 août 1979.

Cette réunion, due à l'initiative de la commune de Riddes, a été convoquée au vu des difficultés rencontrées cette année par les producteurs de fruits et légumes du verger valaisan. L'assemblée a procédé à un large tour d'horizon de la grave situation que connaît la production valaisanne pour l'écoulement de ses produits.

Elle est arrivée à la conclusion que l'Autorité fédérale devait être inter-

pellée, entre autres, sur les points suivants, dans le but que des décisions soient prises dans les plus brefs délais.

L'assemblée demande que la surveillance du système des trois phases continue à s'exercer de façon stricte en accordant une attention toute particulière sur la constitution de stocks, à tous les niveaux, pendant les deux premières phases. Les dates d'entrée en deuxième phase contingentée doivent être fixées avec la plus grande prudence.

L'assemblée s'est penchée longuement sur les importations massives de produits d'un autre genre qui provoquent sur le marché une concurrence déloyale à la production indigène.

Les prix pratiqués, lors d'actions, provoquent sur le marché une entrave insoutenable à un écoulement normal des fruits et légumes suisses.

Cette situation est de plus aggravée

par le manque de collaboration des grands distributeurs qui se targuent pourtant d'avoir une vocation nationale.

Les responsables du District de Martigny insistent pour qu'une décision rapide soit prise et que des taxes soient immédiatement prélevées sur les fruits importés selon les propositions de l'Office fédéral de l'agriculture (l'assemblée estime que les premiers fruits à taxer devraient être les pêches, les raisins et les agrumes). A cette occasion l'assemblée vous rappelle la lettre adressée au Département fédéral de l'Economie publique en date du 28 juin 1979 par l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

L'assemblée ose vous demander d'agir rapidement car elle craint que la situation s'aggrave face aux difficultés rencontrées par les producteurs.

En espérant que vous pourrez donner suite à cette requête, les responsables du District de Martigny vous prie d'agréer, Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de leur plus haute considération.

Lettre à Monsieur Guy Genoud

Monsieur le Conseiller
d'Etat Guy Genoud
Chef du Département de
l'économie publique du
canton du Valais
1950 Sion

Monsieur le Conseiller d'Etat,
Les députés, députés-suppléants du district de Martigny, les représentants des conseils communaux, les membres des commissions et des syndicats agricoles se sont réunis, sous la présidence du Préfet et en présence du sous-préfet, à Riddes le vendredi 17 août 1979.

Cette réunion, due à l'initiative de la commune de Riddes, a été convoquée au vu des difficultés rencontrées cette année par les producteurs de fruits et légumes du verger valaisan. L'assemblée a procédé à un large tour d'horizon de la grave situation que connaît la production valaisanne pour l'écoulement de ses produits.

Elle est arrivée aux conclusions suivantes:

- Intervention vigoureuse auprès du Conseil fédéral par une requête dont vous trouverez ci-joint copie.
- Mise en œuvre d'une étude complète des structures dans le but d'améliorer les conditions de ce secteur économique important pour le Valais et vital pour le district de Martigny.
- Information auprès du Chef du Département de l'économie du canton du Valais.

De plus, et c'est l'objet de cette lettre, les participants unanimes, demandent au Chef du Département de réunir immédiatement les responsables des organisations professionnelles, les députés aux Chambres fédérales, des représentants du district de Martigny pour qu'une intervention au plus haut niveau soit organisée dans les plus brefs délais.

La situation dicte cette demande car il a semblé aux responsables du district que les choses ne peuvent plus durer si l'on veut éviter des gestes désespérés de la part des citoyens qui voient d'année en année leur production se plier aux durs lois du marché aggravées encore par le laxisme de certaines de nos autorités qui ne prennent pas les mesures dictées par les circonstances

et prévues dans la loi sur l'agriculture.

Nous osons donc vous demander de réunir immédiatement les milieux politiques et professionnels afin que la situation ne s'aggrave pas.

En espérant que vous pourrez donner suite à cette lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Pour les participants à
l'Assemblée de Riddes:
M. Raymond Bruchez
député, Fully
M. André Dorsaz
président de la Commission
agricole, Riddes
M. Eric Masserey
député, Saxon
M. Etienne Perrier
député, président de la
commune de Saxon
M. Raymond Vouilloz
préfet du district de
Martigny

COMPTOIR DE MARTIGNY

La troïka

Au 20e Comptoir de Martigny, le secteur «Animation-Forain» s'agrandira et présentera des attractions vues pour la première fois en Valais. Ce sera notamment le cas avec la «troïka», un engin doté de 21 cabines à deux personnes et montant à plus de 9 m de haut. Egalement pour la première fois en Valais «L'Astro-Liner», un simulateur de vol lunaire assez extraordinaire.

Poires du Dr Guyot Avis aux producteurs

Les producteurs de poires Dr Guyot sont invités à terminer la cueillette pour le mercredi soir 22 août. Les dernières réceptions auront lieu le 23 août au matin. Nous nous permettons de rappeler qu'une poire mûre au point de ne plus supporter le triage, le transport et les quelques jours nécessaires à la distribution n'est plus du 1er choix.

Office central
Service des contrôles

Si on en causait...

Je m'habitue très bien à mon «escalade au sommet!» Quatre fois vingt ans! c'est un monde! Cependant avec l'estime et l'affection de mes amis, je ne trouve pas cela désagréable du tout. Je continue à écrire les «billets» qui me rapprochent de vous, chères lectrices, chers lecteurs, dont les souhaits d'anniversaire venus par téléphone, lettres ou visites m'ont comblés! J'étais très touchée par les lignes, charmantes, élogieuses que «Confédéré-FED» a insérées pour moi, ainsi que par le gentil article paru dans la «Gazette de Martigny» et écrit (les habitués devinent tout) par une plume excellente!

Juillet flambait enfin! un soleil radieux dorait les épis, mûrissait les fruits dont notre région est prodigue.

Revenant de la capitale, en voiture confortable, accompagnée d'un ami, d'un garçonnet son petit-fils, que tous deux nous aimons infiniment.

La colline animée

Nous «faisons la route du vin!» Quel émerveillement! Elle est belle notre vigne! Son feuillage d'un vert éclatant recouvre le «trésor»! La vendange paraît satisfaisante. On dit que le «79» compta pour un fameux millésime! Nous admirions en silence! Je pensais à la naissance, à la vie du cep, ce cep de chez nous, multiplié à l'infini, si bien chanté dans les poèmes du Rvd chanoine Gabriel Pont. Illustré par les dessins et aquarelles, sans fioriture, sans surcharge, seulement traité dans la grande beauté de sa simplicité, par le talentueux artiste octodurien, Jean-Claude Rouiller!

Au programme, les «quatre heures» à Leytron! Vous connaissez tous ce que comportent les «quatre heures» à Leytron ou dans tout autre village de notre «plaine»! Ces heures passées dans le calme et l'amitié! Là, dans la maison accueillante et fleurie, on rompt avec ses hôtes le délicieux pain du pays où on déguste le meilleur des fromages, où, dans notre verre scintillant des «nectars!», l'Humagne rouge ou la Petite Arvine, à qui les gâteaux «faits maison», font un riche accompagnement!

En quittant Leytron, nous voyons dans le prolongement, Saillon et ses tours! Existe-t-il ici ou ailleurs, un être insensible à ce panorama, où la nature et l'histoire ont posé des merveilles!

Iris

L'ACS Valais dit oui au Rawyl et non à Pro Simmental

Dans le cadre de la procédure de consultation de la commission chargée du réexamen de tronçons de routes nationales dont la RN6 - Rawyl - Wimmis - Uvrier l'ACS section Valais confirme ses prises de position antérieures à savoir que le développement du canton du Valais ne saurait se concevoir, de manière harmonieuse, sans une liaison Nord-Sud rapide et sûre, soit par le Rawyl.

En effet, il appert que la RN6 - Rawyl s'inscrit tout naturellement dans le contexte:

1. des relations économiques du Valais avec la Suisse alémanique
2. du développement des échanges sociaux culturels du Valais avec la Suisse et de la Suisse avec l'étranger
3. d'une défense nationale accrue
4. de l'extension du trafic touristique Nord-Sud qui sera bénéfique au pays tout entier
5. de la sécurité routière par la garantie d'une diminution des accidents
6. de la compression des nuisances du fait d'une fluidité plus grande du trafic, laquelle engendre également une économie d'énergie
7. du respect de la décision de liaison Valais-Berne des Chambres fédérales du 21.6.1960. L'automobiliste

valaisan qui participe financièrement au réseau autoroutier des autres cantons n'entend pas être pénalisé par des péages ferroviaires onéreux (versés à une société privée!) mais revendique l'égalité d'usage d'un droit élémentaire et constitutionnel.

Par ailleurs, l'ACS section Valais dit un NON résolu à Pro Simmental lorsque cette association — dont certains buts sont louables — se permet des exigences ainsi qu'une pétition étayées d'arguments spécieux destinés à créer une confusion propre à tromper les citoyens. NON à Pro Simmental qui mélange volontairement et indistinctement autoroutes, tunnel de la Furka (pourquoi?) et accès au Loetschberg (tunnel privé à péages!) pour reconnaître, tout de même, que sa région connaît des problèmes de circulation et qu'il y a lieu d'y remédier rapidement!

En conclusion, l'ACS section Valais, dit OUI sans équivoque à la RN6 — seule liaison directe Suisse alémanique Valais — et mettra tout en œuvre pour que sa réalisation soit menée à chef.

Automobile-Club de Suisse
Section Valais:
Simon Derivaz, président

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Charles Chatron-Terrettaz

exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, de couronnes, de gerbes, leurs messages de condoléances et leurs dons ont pris part à son épreuve.

Un merci spécial à:

Monsieur le Dr Philippe Emonet
Madame l'infirmière Danièle Gorret
Monsieur et Madame Jean Fellay
Direction et personnel de la Caisse d'Epargne du Valais
L'Administration communale de Martigny
La fanfare municipale Edelweiss

Martigny, août 1979.

SPORTS

SION - GRASSHOPPERS 2-1 (1-0) Le rendez-vous manqué...

... par 3000 ou 4000 spectateurs. En effet, cette reprise de championnat sur le stade de Tourbillon méritait 6000 à 7000 personnes au lieu des 3000 annoncées par le haut-parleur.

Nous ne devons, dans la mesure du possible, pas perdre de match sur notre terrain, me disait Fernand Luisier à l'issue de la rencontre. L'équipe est bien soudée et nous avons prouvé que nous savons jouer au ballon aussi bien que n'importe qui. Nous avons fait le premier pas, nous l'avons fait, c'est au public de faire le second par la suite.

Les passes

Elles sont importantes dans le contexte d'un match, mais plus encore lorsqu'elles amènent des buts. C'est ainsi que partout on lit et entend deux buts de Bregy. Mais avant, il y a, sur le premier but une passe de Valentini, une déviation de Brigger, un débordement sur l'aile gauche de Luisier qui adresse un centre précis repris magnifiquement de la tête par Bregy. Pour la seconde réussite, nouvelle ouverture de Valentini sur l'aile gauche à Luisier, autre débordement de Luisier et centre que, du pied, Bregy met la balle hors de portée de Berbig.

Il serait souhaitable qu'en Suisse, à l'échelon national, un trophée soit mis

en compétition non seulement pour celui qui réussit le but, mais pour les hommes à la base de la construction. A l'image du hockey sur glace, le classement serait plus judicieux. Luisier, par exemple, serait dans les premiers classés avec un but et deux assists (p.)

Une équipe avant tout

La victoire sédunoise n'est pas le seul fait des passes mentionnées ci-dessus, mais le fruit d'un travail collectif de haut niveau. On s'est battu mais avec intelligence soit en ralentissant le jeu au moment opportun, soit en multipliant les accélérations pour forcer la décision. A tel point que l'addition aurait pu être plus élevée. Le résultat correspond à la physionomie par Grasshoppers, dont on relèvera avec plaisir la nouvelle orientation du jeu, manqua quelques occasions ou se brisa sur une défense décidée, qui ne cédait pas un pouce de terrain.

Cette victoire revêt une importance particulière avant le déplacement de samedi à Chiasso où Sion devrait au moins réussir le match nul, si ce n'est remporter une nouvelle victoire. Avec l'esprit qui règne au sein de l'équipe, esprit donné par le nouvel entraîneur Jeandupeux, ce n'est pas impossible. **Georges Borgeaud**

Fête cantonale des garçons-lutteurs

Le Bas-Valais a réussi, malgré la pluie diluvienne du samedi, à nous réserver un dimanche très clément pour que puisse se dérouler dans un climat favorable la Fête cantonale des garçons-lutteurs 1979. 70 jeunes lutteurs valaisans et invités des cantons de Vaud et de Fribourg se rencontrèrent pour obtenir un titre des 4 catégories dans lesquelles ils se trouvaient répartis. Quelque 200 spectateurs assistèrent à de belles passes et les garçons-lutteurs nous débattèrent leur très bon bagage technique et créèrent ainsi une ambiance digne d'une cantonale valaisanne. Nos jeunes lutteurs confirmèrent leur progrès et le piment apporté par de très bons invités rehaussait cette manifestation. Je vous donne les finalistes des quatre catégories

1967-68-69 : Pollinger Heinrich, de St. Niklaus et Thonet Bertrand de Châteaudoix se quittent dos à dos.

1965-1966 : Reynard Philippe d'Etoile-Savièse plaque Stadelmann de Renens par une ceinture avec crochet.

1963-1964 : Yerli Gabriel de la Gruyère avec un magnifique enlevé gagne Jolien Stéphane d'Etoile-Savièse malgré sa très bonne résistance.

1961-1962 : Biffare Alain d'Illarsaz, né en 1963, et Jessy Udry d'Etoile-Sa-

vièse font une passe nulle.

Merci amis d'Illarsaz pour la parfaite organisation et le pavillon des prix, de cette fête cantonale valaisanne des garçons-lutteurs.

RESULTATS

Garçons lutteurs II	
1. Biffare Alain, palme	58.90
2. Udry Jessy, palme	56.70
3. Jolien Jacques, palme	56.40
4. Clausen P.-Antoine, palme	56.10
5. Bender Jean-René, palme	55.90

Garçons lutteurs I	
1. Yerli Gabriel, palme	59.80
2. Jolien Stéphane, palme	56.80
3. Lager Franz, palme	56.70
4. Stantschy Samuel, palme	56.60
5. Erismann Philippe, palme	56.50

Ecoliers II	
1. Reynard Philippe, palme	58.50
2. Reichenbach André, palme	56.90
3. Stadelmann Beat, palme	56.70
4. Terrapon Gérard, palme	56.40
5. Guillaume Christian, palme	56.20

Ecoliers I	
1. Thomet Bertrand, palme	58.20
2. Pollinger Heinrich, palme	57.20
3. Dorsaz Pierre-Jean, palme	57
4. Biffare Jean-Luc, palme	56.70
5. Bohnet Simon, palme	56.30

4. Iton, Edith Andenmatten, Chalais
5. Rocaille II, R. Giroud, Martigny
6. Luce, R.-M. Bonvin, Montana

Prix de la SD

1. Galop Bon Logis, P. Putallaz, Vétroz
2. Amigos, Mario Bortis, Fiesch
3. Tuskar, Ph. Andenmatten, Sierre
4. Starkis, Aloïs Ruppen, Veyras
5. Chico, Erika Ruppen, Veyras
6. Clair Lune II, S. Rombaldi, Montana

Prix du Creux du Lavio

1. Cadet, Nathalie Schlegel, Montana
2. Iton, Edith Andenmatten, Chalais
3. Rocaille II, R. Giroud, Martigny
4. Pasche Boy, Nicole Rosset, Conthey
5. Cachemire, G. Brunner, Sion
6. Galure, Ch. Baumann, Martigny

Prix de Vercorin

1. Tamarlan, Bruno Favre, Sion
2. Tuskar, Ph. Andenmatten, Sierre
3. Chico, Erika Ruppen, Veyras
4. Galop Bon Logis, P. Putallaz, Vétroz
5. Let's Go, Michèle Zufferey, Sierre
6. Morlando, Ch. Andenmatten, Sierre

Coupe valaisanne des actifs

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe citée en marge a donné l'ordre des rencontres suivantes
— Savièse - Saxon
— Vouvy - Saint-Maurice
Ces matches sont fixés au mardi 28 août.

Cours de formation de moniteurs J+S «judo»

Dates du cours : du 23 au 25 novembre et du 1er au 2 décembre 1979, au centre sportif cantonal d'Ovronnaz.

- Délaï d'inscription : 23 septembre.**
Conditions d'admission à ce cours :
— être âgé de 18 ans au moins
— être de nationalité suisse ou, pour les étrangers, être au bénéfice d'un permis d'établissement
— activité dans la branche sportive : être judoka actif depuis trois ans au moins (joindre le certificat de l'ASJB et faire attester cette activité par le responsable du club sous rubrique 9 de la formule d'inscription)
— posséder au minimum la 2e Kyu au moment de l'inscription. Seuls les grades Kyu homologués par l'ASJB sont reconnus
— être en bonne condition physique
— activité de moniteur J+S : seuls ceux qui ont la ferme intention de déployer une activité effective (entraîneur auxiliaire ou entraîneur assistant) après avoir réussi le cours, ont le droit de s'y inscrire
— avoir suivi, préalablement, un cours de premiers secours ou un cours de samaritains.

Les formulés d'inscriptions ou renseignements complémentaires sont à demander au Service cantonal J+S, rue des Remparts 8, 1950 Sion.

Jeune fille 16 ans cherche pour apprendre le français
PLACE
dans famille pour garder un à deux enfants et aider au ménage.
De préférence dans la région de Martigny.
Thenen Anton - 3895 Münster
Tél. (028) 73 18 04

Les entraînements du HC Sierre

Sous la direction de son nouvel entraîneur-joueur, le Canadien Jacques Lemaire arrivé dernièrement dans la cité du soleil, le HC Sierre a prévu le programme de préparation suivant :
24 août : Tournoi de Sierre avec les équipes de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et le HC local

Septembre

- 1 Sierre - Lugano
- 7 Sierre - Kloten
- 9 Sierre - Pélicans Montréal avec Lemaire et Laffleur
- 12 Sierre - Lausanne à Yverdon
- 15 Ambri-Piotta - Sierre
- 29 Lugano - Sierre

Tirs militaires au stand de Martigny Dimanche 26 août

La dernière séance, pour les sociétés de Martigny-Fully-Charrat est prévue le dimanche 26 août de 8 heures à 11 h. 30.

Il est rappelé à tous les tireurs astreints que pour être admis ils doivent obligatoirement être porteurs du livret de service et du livret de tir.

Pour atteindre le stand, en venant de Martigny, l'on est prié d'utiliser la route agricole puis suivre la flèche indicatrice de façon à éviter les deux hameaux du Guercet.

Le bel imprimé à l'Imprimerie Montfort, Martigny

La meilleure défense, c'est l'attaque...
votre meilleure arme : la PUBLICITÉ



Annonces Suisses S. A.
Place du Midi SION
☎ (027) 22 30 43

Revêtements de sols

Borgeaud
vous offre
dans ses locaux agrandis un vaste choix

DE NOTRE PROPRE STOCK (plus de 1000 variétés différentes)

2000 m² de moquette mur à mur
1000 m² de plastique à dessins Novilon

DEVIS SANS ENGAGEMENT
une équipe de poseurs spécialisés

MONTHEY - Tél. (025) 71 21 15
Av. de la Gare 15 entrée côté immeuble

Rekord Berlina E

Pour rouler Rekord, souverainement.



Venez l'essayer chez :

J.J. Casanova
Garage Total, Martigny
☎ (026) 2 29 01

Distributeur local :
Garage Casanova
Pierre Addiks, St-Maurice
☎ (025) 3 63 90

Visitez notre exposition permanente

MEUBLES REICHENBACH

REICHENBACH & Cie

route du Rauyl

1950 Sion
Tél. 027 22 67 87
Grand parc privé

11e Concours hippique de Vercorin

Devant un très nombreux public s'est déroulé le 15 août 1979 dans la charmante et accueillante station de Vercorin le 11e traditionnel concours hippique de Vercorin.

Accompagné d'un merveilleux soleil, plus de 40 cavaliers avaient répondu favorablement à l'appel des organisateurs.

Les épreuves sportives se sont déroulées dans un esprit exemplaire sous les ordres d'une commission technique compétente emmenée par le dynamique président du jury, M. Martin Andenmatten, de Chalais.

Un coup de chapeau aux organisateurs de cette sympathique manifestation, à savoir l'Office du tourisme - Société de développement de Vercorin en collaboration avec les cavaliers valaisans.

RESULTATS

Prix de la Brentaz

1. Oliver II, Fabrice Besse, Montana
2. Estain, Olivier Bruttin, Venthône
3. Galure, Christ. Baumann, Martigny



Confédéré-FED
Rédacteur responsable : Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration : 11, rue du Gd-Verger (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76

Editeur : Coopérative «Le Confédéré»
Impression : Imprimerie Montfort
Publicité : Annonces Suisses S.A., place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny.

Abonnez-vous au «Confédéré»



Annonces Suisses S. A.
Place du Midi Sion

NON

Tu n'es pas dans la classe que tu voulais
Pourquoi accepter l'échec ?
Pourquoi ne pas réagir ?

OUI

Il n'est pas trop tard de dire

Décide de ton propre succès

Décide de faire ce que tu voulais faire avec l'aide de ceux qui te feront découvrir ce que tu es capable de réussir.

Ce que tu feras cette année changera peut-être le cours des 50 années de ta vie active

Ton école est ton avenir!

ECOLE MONTANI - SION

Avenue de France - Tél. (027) 22 55 60

Rentrée : 6 septembre 1979



Et si c'était James Bond...

Récemment le Conseil fédéral réfutait avec force les accusations de l'Union soviétique concernant les causes de la mort du diplomate soviétique Pantchenko à Aarau. L'URSS prétendait que son ressortissant avait été assassiné. Dans un article paru dans les « Izvestia » (organe du Parti communiste soviétique), du 8 août 1979, Gr. Matveev accuse les autorités suisses de se laisser bernier par les services secrets occidentaux. Nous livrons à nos lecteurs les analyses soviétiques sur cette affaire. Il y a lieu de remarquer dans cette description les relents de roman d'espionnage qu'on y trouve. Décidément, l'URSS voit des espions partout ou alors James Bond n'est pas mort. Et, si c'était lui...

FED

Meurtre à l'hôtel «Aarauerhof»

Le 7 avril dernier, les autorités locales de la ville suisse d'Aarau découvrirent dans la baignoire d'une chambre de l'Hôtel «Aarauerhof» le cadavre d'un homme avec les veines coupées. Parmi les objets qui se trouvaient dans la chambre on découvrit une carte d'identité délivrée au nom de Léonide Pantchenko, employé du Secrétariat de l'Office international de Cacao.

Quinze jours plus tard, le journal suisse «Aargauer Tagblatt» annonçait pour la première fois «le suicide mystérieux d'un diplomate russe âgé de 32 ans... Les motifs du suicide, écrivait le journal, ont semé le trouble parmi les Russes et resteront sans doute pour toujours un mystère.»

Cette information fut reprise par de nombreux grands journaux de l'Occident.

Nous ne savons pas si le reporter de la police a été tenté par la phrase sensationnelle «resteront pour toujours un mystère» ou bien si elle lui a été dictée, mais qu'il le veuille ou non, on y découvre l'espoir secret que les causes de la mort du diplomate russe ne seront jamais découvertes.

par Gr. Matveev

Ce suicide (nous emploierons pour le moment ce mot) est réellement mystérieux. Effectivement, il a semé le trouble parmi les nombreux Soviétiques qui connaissent Léonide Pantchenko, et les a même mis en état de choc. En cela le reporter a raison et ne pêche pas contre la vérité. Pour ce qui est de «mystère pour toujours», le but du présent article consiste précisément à montrer que le voile du mystère qui plane sur la tragédie dans la ville d'Aarau, bien que tissé minutieusement et posé savamment, peut néanmoins être non seulement soulevé, mais même rejeté.

L'auteur du présent article n'est pas un criminaliste, cependant il espère combler cette lacune par des faits indubitables, par la simple logique humaine et par quelques renseignements supplémentaires que ne savent sans doute pas les journalistes suisses, ni peut-être même les autorités suisses. Reprenons donc tout en ordre.

Les faits

Le 8 avril dernier un appel de téléphone retentit à la représentation commerciale de l'URSS à Londres, et un représentant de la police anglaise fit savoir que le 7 avril le cadavre du citoyen soviétique Léonide Pantchenko, qui s'était suicidé, avait été découvert à l'Hôtel «Aarauerhof» dans la ville suisse d'Aarau.

L'ambassade soviétique à Londres contacta aussitôt par téléphone notre ambassade à Berne. Nos diplomates demandèrent à la police l'autorisation qu'un médecin soviétique assiste à l'autopsie. C'était une prière naturelle et légitime et les autorités promirent de la satisfaire. Cependant, elle ne fut pas satisfaite. Deux diplomates et un médecin se rendirent immédiatement à Aarau, mais l'autopsie avait déjà été faite avant leur arrivée. Les représentants soviétiques identifièrent le corps qui se trouvait à la morgue. Le médecin constata que les deux bras du corps de Pantchenko portaient des entailles très profondes faites par un objet tranchant. Sur un avant-bras, il y en avait sept, et sur l'autre six. Un tel moyen, on peut dire sadique, de suicide ne pouvait manquer, naturellement, de mettre le médecin sur ses gardes.

Selon les renseignements fournis par la police, la chambre 311 de l'hôtel qu'occupait Pantchenko avait été trouvée en grand désordre. Le matelas avait été éventré et beaucoup de traces de sang étaient visibles.

L'ambassade de l'URSS pria le gouvernement suisse de remettre aux représentants soviétiques les résultats de l'autopsie, ainsi que les copies des protocoles d'interrogatoires des témoins.

La tragédie à Aarau s'est produite le 7 avril dernier, mais jusqu'à présent la partie soviétique n'a obtenu ni des réponses exhaustives aux questions de l'ambassade soviétique, ni les résultats détaillés de l'autopsie, ni les copies des interrogatoires des témoins.

La seule chose qui fut remise (le 19 juin dernier) à l'ambassade soviétique, est la copie d'un bref «dossier» préparé par la police du canton d'Argovie sur le suicide de M. Pantchenko. Il comprend les rapports des policiers qui avaient examiné les lieux, l'inven-

taire des objets découverts dans la chambre de Pantchenko et lui ayant appartenu, des copies des comptes de l'hôtel, ainsi que des copies des photos du cadavre dans la baignoire, de la chambre d'hôtel et de ses différentes parties, prises par le photographe de la police.

Il faut encore ajouter à tout cela que parmi les objets ayant appartenu à Pantchenko et remis à l'ambassade soviétique d'après l'inventaire, manquait le passeport diplomatique de L.L. Pantchenko. Il n'y avait que la carte d'identité délivrée par le Secrétariat de l'Office international de Cacao à Londres. La police suisse expliqua que le passeport ne se trouvait pas dans la chambre d'hôtel et que toutes les tentatives de le trouver n'avaient donné aucun résultat.

Selon la copie du dossier fourni officiellement, les événements se sont déroulés comme suit :

Léonide Léonidovitch Pantchenko, économiste responsable du Secrétariat de l'Office international de Cacao se trouvant à Londres, est arrivé dans la ville d'Aarau le 1er avril, venant de Londres, pour participer à la session du Comité des producteurs de cacao et de chocolat qui a siégé à Aarau du 2 au 6 avril.

Une chambre réservée d'avance par la section de Londres des bureaux Cook a été mise à sa disposition à l'Hôtel «Aarauerhof». Il a été enregistré en qualité de délégué de la conférence internationale, mais, comme on l'affirme, il n'a pas participé aux travaux : le siège qui lui était réservé dans la salle des conférences portant son nom au dossier restait vide. Les membres du personnel de l'hôtel, est-il dit dans le «dossier», ont vu à plusieurs reprises le client de la chambre 311 sortir seul de l'hôtel pour peu de temps, généralement à l'heure du déjeuner, puis revenir. Il a été vu vivant pour la dernière fois par la femme de chambre le soir du 5 avril, quand elle rangeait la chambre 311. Pantchenko l'avait saluée à ce moment.

Le matin du 6 avril apparut sur sa porte, du côté extérieur, une pancarte «prière de ne pas déranger». Le soir, passant devant la chambre, cette même femme de chambre, selon la police, remarqua de l'eau sous la porte. Mais elle n'y prêta pas attention et ne le fit savoir à personne. Passant de nouveau devant la porte à peu près une heure et demie plus tard, elle s'aperçut qu'il y avait davantage d'eau et le fit savoir à l'administration. Le lendemain le vice-directeur Jung défonda la porte et dès le seuil il aperçut dans la salle de bain un homme ensanglanté étendu en travers de la baignoire. Jung ferma la porte et fit venir la police. C'est arrivé le 7 avril dernier à 13 h. 30.

Tels sont les faits recueillis par la police et présentés à l'ambassade soviétique sous forme de «dossier».

Les questions

Dans la lettre qui accompagnait ce dossier, le Département politique fédéral de la Suisse exprime l'espoir que «les renseignements contenus dans le dossier répondront sans aucun doute aux questions posées par l'ambassade».

Cependant, non seulement le dossier ne répond pas aux questions que se posaient auparavant les membres du personnel de l'ambassade soviétique, mais en suscite même de nouvelles. En voici quelques-unes :

Pourquoi le représentant de l'administration de l'hôtel a-t-il déclaré au cours de son entretien avec un fonctionnaire de l'ambassade soviétique, que la porte de la chambre 311 avait été défoncée par la police, alors qu'il apparaît du rapport des policiers qu'elle avait été défoncée par le vice-directeur de l'hôtel Jung en l'absence des policiers ?

Comment expliquer que la femme de chambre qui, comme elle le dit elle-même, n'avait pas pu entrer toute la journée dans la chambre 311 à cause de la pancarte «prière de ne pas déranger», n'a-t-elle «pas prêté attention» aux traces d'eau qu'elle avait remarquées sous la porte ?

Comment expliquer qu'il y avait davantage d'eau sous la porte, si selon le rapport de la police, le robinet dans la salle de bain était fermé (ce qui est confirmé par le vice-directeur Jung qui a ouvert la porte le premier) ? On voit clairement sur la photo que la baignoire dans laquelle se trouvait le cadavre n'était remplie d'eau qu'à moitié.

Comment expliquer que la police n'ait été appelée qu'à 13 h. 30 le 7 avril, bien que «la montée d'eau» sous la porte de la chambre 311 ait été signalée à l'administration le soir du 6 avril.



Convaincre à la manière soviétique

La police affirme que Pantchenko s'est ouvert les veines avec la moitié d'une lame de rasoir (les deux moitiés ont été trouvées dans la chambre). Mais Pantchenko utilisait un rasoir non pas mécanique, mais électrique (à propos, son rasoir électrique figure à l'inventaire des objets lui ayant appartenu, fait par la police). S'il a acheté une seule lame spécialement pour le suicide, pourquoi n'a-t-on pas découvert dans la chambre l'enveloppe de la lame ? Il est difficile de supposer qu'il ait apporté la lame dans sa main ou dans sa poche sans enveloppe.

La police estime que Pantchenko s'est suicidé sous l'effet de l'alcool dont il abusait, désespéré d'avoir perdu son passeport. Les amis et les proches de Pantchenko le connaissaient comme un homme sain et optimiste et n'admettent pas qu'il ait pu prendre un tel parti pour avoir perdu son passeport.

Pour ce qui est de l'effet de l'alcool, selon l'acte médical rédigé par le médecin suisse Stech et joint au dossier, «au moment de sa mort, Pantchenko ne se trouvait pas sous l'effet de l'alcool».

Le 19 avril, l'ambassade soviétique à Berne a reçu une enveloppe contenant le passeport diplomatique de L.L. Pantchenko. Il y avait également une fiche du bureau des objets perdus de l'aéroport de Kloten. Après l'avoir appris, la police a déclaré que le passeport avait été perdu par Pantchenko à Kloten le 1er avril, à son arrivée à Londres et qu'il avait été transmis, le même jour, au bureau des objets perdus par un inconnu qui l'avait trouvé. Pourquoi le passeport diplomatique (objet qu'on ne trouve pas sans doute assez souvent) n'a-t-il pas été envoyé immédiatement à l'ambassade soviétique à Berne et pourquoi la police suisse n'en a-t-elle pas été informée ? Pourquoi est-il resté 18 jours à l'aéroport ? Pourquoi le formulaire d'enregistrement qu'on joint à chaque chose perdue n'indique-t-il pas le nom de celui qui a trouvé et apporté le passeport de Pantchenko au bureau des objets perdus, tandis que dans les cas avec des documents bien moins importants les formulaires d'enregistrement indiquent, comme on le sait, le nom et le prénom des personnes qui les ont trouvés ?

Enfin, s'il s'agissait d'un suicide, pourquoi alors l'autopsie a-t-elle été faite avant l'arrivée des représentants soviétiques en violation de l'entente intervenue ?

S'il s'agissait du suicide, pourquoi les informations de la presse, si assouffie de «sensations» dans des cas semblables, n'ont-elles paru que deux semaines après ?

Si c'est un suicide, pourquoi donc les autorités suisses ont-elles traîné en longueur la présentation des matériaux de l'enquête à la partie soviétique et l'ont-elles pratiquement empêchée d'éclaircir les circonstances véritables de la mort du citoyen soviétique ?

Et la dernière question : pourquoi le dossier policier transmis à l'ambassade soviétique et comportant des pages méticuleusement numérotées manquait-il de 7 feuilles (51-57) qui ont été apparemment extraites in extremis et n'ont

pas été envoyées ?

Mais il suffit de poser les questions (convenez qu'il y en a trop pour le cas qualifié par la police suisse de «suicide évident excluant une participation éventuelle d'autrui»). Maintenant, passons à certaines données supplémentaires, dont nous avons promis de parler.

L'analyse soviétique

Le 17 avril, à Moscou, à la morgue de l'Institut Sklifosofski, les médecins légistes ont procédé à une nouvelle autopsie du corps de L.L. Pantchenko.

Les pathologues-anatomistes soviétiques ont découvert que le cerveau et plusieurs organes internes étaient extraits du corps. Dans le thorax et l'abdomen, on a vu éparpillés des morceaux des poumons, du cerveau, du foie, etc. Les vides du crâne aux os du bassin ont été remplis de papier spécial, la lignine ; le sang a été soigneusement évacué ; on n'a pas trouvé le liquide céphalo-rachidien, l'estomac et d'autres organes particulièrement importants pour l'analyse toxicologique. Par contre, les experts soviétiques ont découvert, dans le liquide des tissus qu'on a réussi à dégager par des méthodes physico-chimiques spéciales, la préparation psychotoxique la plus active qu'on ait jamais connue en Occident comme LSD (mais dans les organes internes, dont les morceaux ont été laissés dans l'abdomen et le thorax après la première autopsie, cette préparation n'a pas été trouvée). L'expertise a révélé qu'au moment du décès, l'organisme de Pantchenko comportait une quantité de LSD plusieurs fois supérieure à la dose qui provoque une grave maladie psychique qui se manifeste dans la perte du contact avec le monde réel et du contrôle de la conduite.

Les experts estiment que dans cet état, Pantchenko aurait été incapable de se faire consciemment treize plaies précises pour se donner la mort et, comme le prétend le protocole de la police, de s'approcher de la baignoire, de la remplir d'eau chaude et d'y entrer.

Pantchenko n'absorbait pas de narcotiques et, d'autant moins, de stupéfiants. Cela peut être confirmé par ses proches, ses amis, ses connaissances et tous ceux avec qui Pantchenko a travaillé à l'organisation internationale.

Il est tout à fait exclu qu'il ait pu se procurer pour son argent du LSD, d'autant plus, dans une telle quantité. La préparation ne pouvait être injectée dans l'organisme de Pantchenko que par quelqu'un d'autre et dans un but déterminé.

On sait que les services secrets de l'Occident disposent de cette préparation. Ils s'en servent pour agir sur la psychique des hommes.

C'est probablement là qu'il faut chercher les réponses aux questions relatives à la tragédie qui a eu lieu à Aarau.

Pantchenko a travaillé constamment à Londres. Selon les renseignements dont on dispose, les services secrets de l'Occident manufacturaient de l'intérêt pour lui. Il est fort significatif que l'Anglais qui, comme on dit dans des cas pareils, a travaillé Pantchenko, ait disparu de Londres à peu près au moment où ce dernier se trouvait en mission commandée en Suisse (on ne l'a appris qu'après la mort de Pantchenko).

De quoi s'agit-il donc : s'est-on trompé dans le dosage de la préparation par laquelle on voulait affaiblir la volonté de Pantchenko, l'inciter à «être sincère» ? Ou bien est-ce un assassinat prémédité pour des raisons pour l'instant inconnues (par exemple, à cause

du refus de Pantchenko de collaborer avec les services de renseignements étrangers, de la crainte qu'il puisse parler des méthodes appliquées pour agir sur sa psychique) ? Une chose est claire : il ne s'agit pas d'un suicide.

Les experts soviétiques n'ont pas, jusqu'à présent, de résultats détaillés de la première autopsie du corps de Pantchenko réalisée en Suisse. Les circonstances de la mort de Pantchenko sont mystérieuses, mais la police, comme on l'affirme officiellement, n'a pas fait une analyse toxicologique et entend, on ne sait pas pourquoi, garder selon sa déclaration, les organes internes extraits du corps jusqu'à la fin de 1980.

Les experts soviétiques qui ont fait la deuxième autopsie ont des raisons d'affirmer que les morceaux des organes internes qu'on a trouvés dans le thorax et l'abdomen du corps de Pantchenko sont ceux d'une autre personne. Ils ont été remplacés pendant ou après la première autopsie. On est en droit de demander : qui l'a fait et pourquoi, sur indication de qui ?

Etant donné ces faits, la version sur le suicide-meurtre de Pantchenko est axiomatique.

Les menaces

Il convient de mentionner que les services secrets suisses se sont livrés ces derniers temps, sous la houlette de leurs partenaires des services de renseignements des pays tiers, à plusieurs provocations entre les citoyens soviétiques séjournant en Suisse. Avec la complaisance des autorités locales, on a lancé une campagne de calomnie en vue de créer une atmosphère d'hostilité et de méfiance envers le personnel soviétique à l'ONU et à d'autres organisations internationales siégeant en Suisse. On en parlera encore, de même que du rôle sinistre joué par les services secrets occidentaux dans l'organisation des assassinats et des provocations.

La Suisse a été considérée, depuis longtemps, dans le monde entier, comme le lieu traditionnel des rencontres et des conférences internationales consacrées à la paix. On croyait que la Suisse neutre assurait aux participants à ces rencontres non seulement un accueil hospitalier, mais aussi leur sécurité. Cependant, certains événements de cette dernière période, en particulier, l'assassinat, dans ce pays, d'un diplomate soviétique, ce qui a été fait non sans la participation des services de renseignements d'un des Etats impérialistes, incitent à se demander : peut-on continuer à considérer la Suisse comme un lieu convenable pour les organisations internationales, notamment, pour celles attachées à l'ONU ?

Chaque pays tient à sa bonne réputation, si cette dernière existe. La Suisse avait une bonne réputation. Son pouvoir est en mesure de la restaurer, de démêler le nœud sanglant noué par les services de renseignements étrangers.

Un Soviétique a été tué. C'est un assassinat scélérat. Les Soviétiques ne peuvent y réagir qu'avec courroux et indignation.

Nous n'avons pas l'intention d'accuser les organes officiels suisses de l'assassinat pur et simple de Pantchenko. Mais nous avons des raisons de supposer que les services suisses de contre-espionnage agissent dans de nombreux cas à l'insu du Parlement suisse et, d'autant plus, du peuple suisse. L'assassinat dont il s'agit ici a eu lieu sur le territoire de la Suisse. Voici pourquoi nous sommes en droit de réclamer que les autorités suisses établissent la vérité et châtent les coupables !

Festival international du film alpin des Diablerets

Dans un mois seulement, les Diablerets vont vivre à l'heure de la montagne et du film qui lui est consacré. Dans un mois seulement, tout le monde alpiniste aura le regard tourné vers cette station des Alpes vaudoises, vers la dixième anniversaire de ce qui est comme la conquête d'un sommet : la victoire d'une équipe d'amis sur toute une masse de difficultés. Le dixième Festival international du film alpin des Diablerets, qui aura lieu du 12 au 16 septembre, montre que tout est possible à qui sait croire en ce qu'il entreprend.

Même si le FIFAD en est à sa dixième année, il ne se gonflera pas d'orgueil pour autant. A l'instar de la simple — mais combien chaleureuse — poignée de mains qui unit les alpinistes parvenus au sommet, cet anniversaire ne donnera pas lieu à de grandes festivités mais sera marqué, simplement, par la rencontre de nombreuses personnalités de la montagne, rencontre sur laquelle nous reviendrons en temps voulu.

Au nombre d'une vingtaine, les films inscrits viendront cette année de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, des USA et de Suisse. Ils seront jugés par les cinq personnalités suivantes de la montagne et du cinéma :

- Henri Agresti (France), guide à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamoni, lauréat du Prix Cinégram aux Diablerets en 1977 avec son film «Denali's Wife» ;
- Casimiro Ferrari (Italie), cinéaste, alpiniste et journaliste, vainqueur d'un Diable d'or en 1977 avec «Al pamayo» ;
- Raymond Monnerat (Suisse), alpiniste représentant le nouveau canton du Jura ;

- Maurice Perret (Suisse), guide et directeur de l'Ecole de haute montagne des Diablerets, organisateur des manifestations annexes au Festival des Diablerets ;
- Fausto Sassi (Suisse), producteur à la télévision suisse italienne, représentant de la télévision suisse que le comité convie chaque année dans les rangs du jury.

Le président du jury sera élu par les membres eux-mêmes lors de leur première rencontre. Les juges auront la tâche difficile d'attribuer aux meilleurs productions présentées aux Diablerets, les «Diables» et le Grand Prix qui sont décernés chaque année.

Moins d'adhérents aux syndicats

Après avoir enregistré en 1976 un effectif record, les principales organisations de travailleurs ont vu en général le nombre de leurs membres régresser une nouvelle fois en 1978. C'est ainsi que le nombre des adhérents à l'Union syndicale suisse a diminué de 5400 personnes par rapport à l'année précédente, son effectif s'inscrivant à 463 100 personnes. A la Fédération suisse des syndicats chrétiens nationaux, le nombre des membres s'est stabilisé à 101 300 personnes. La Fédération des sociétés suisses d'employés a enregistré une réduction de 3000 membres, le nombre de ses adhérents s'établissant à 146 800 et l'Association suisse des salariés évangéliques a perdu 100 membres, son effectif se trouvant ramené à 15 000. D'un autre côté, l'Union suisse des syndicats autonomes a réussi à accroître son effectif de 160 personnes, ce qui porte le nombre total de ses membres à 22 450.

Les murs de Lisbonne: un livre d'histoire

Il y a quatre ans, le Portugal se libérait de quarante années de dictature mais aussi liquidait tout son passé colonial.

Un autre pays, devant une crise aussi forte, aurait connu des troubles sans fin.

Le Portugal, après une première année agitée où les forces en présence tentèrent vainement par des coups de mains successifs de s'emparer du pouvoir, connaît, malgré des crises politi-

ques passagères, une relative tranquillité.

A ce jour, un gouvernement de transition amènera le Portugal jusqu'aux élections de cet automne, lesquelles, espérons-le, consolideront la démocratie portugaise et l'arrimeront solidement à l'Europe.

Cependant, notre propos aujourd'hui n'est pas de commenter la situation politique dans ce pays mais bien de montrer, au cours de deux articles, ce qui

reste d'une révolution, d'une part, et les moyens de communiquer à un peuple la ferveur révolutionnaire d'autre part, après quarante ans d'étouffement et une alphabétisation qui laissait à désirer.

Lisbonne

Lisbonne est une ville charmante. Comme dans toutes les capitales du monde, on y trouve les quartiers historiques, les quartiers d'affaires, les quartiers populaires et voisinant avec l'université « extra muros », les bidonvilles.

Il y a là comme ailleurs des monuments historiques, le quartier chaud du port et la place du Marché. Mais il y a dans cette ville quelque chose en plus. C'est le souvenir laissé, sur tous les bâtiments de la ville, par des inscriptions et des dessins naïfs, du souffle puissant de la révolution des œillets.

Ainsi, l'impression qui domine après la visite de cette ville c'est que l'on ne peut laisser pendant quarante ans un peuple dans le silence.

Il est vrai que la majorité des inscriptions que l'on trouve sur les bâtiments de Lisbonne émanent du Parti communiste ou du Mouvement révolutionnaire de l'armée. Cependant, ci et là, on trouve une inscription émanant d'un autre mouvement plus modéré ou alors une légère correction à la prose révolutionnaire.

Il est heureux que les autorités, préoccupées par d'autres problèmes plus urgents, le rapatriement de milliers de nationaux de l'Angola ou du Mozambique, aient négligé l'esthétique et omis de nettoyer ces inscriptions. Ainsi, au fil d'une promenade à travers Lisbonne on peut revivre tous les instants d'une révolution qui n'en fut finalement pas une.

Les murs de Lisbonne sont un livre d'histoire, ouvert encore quelques années, espérons-le. (à suivre)



Les grands prêtres de la révolution mondiale sont au rendez-vous. Qu'en penseraient-ils aujourd'hui ?



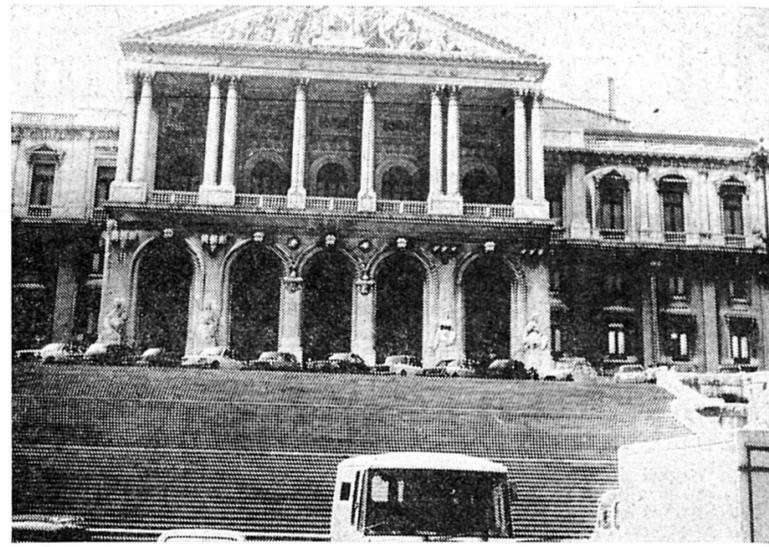
La fraternité communiste auquel un petit malin à rajouter les initiales KGB, la police secrète soviétique. La révolution n'empêche pas l'humour !



Gigantesque fresque en couleur, représentant les ouvriers en marche. Un réalisme tout soviétique.



Impérialiste, hors du Portugal ?



Le siège de l'Assemblée nationale portugaise



Image d'Epinal de la lutte révolutionnaire. Le politicien capitaliste taxe le petit peuple alors que le militaire, sur l'arrière, joue avec l'argent.



Un journal mural pendant la révolution

Les points forts du programme radical (III) Des impôts, point trop n'en faut

Nous autres radicaux, lit-on dans les « Points forts » du programme élaboré par le PRD suisse en vue des prochaines élections législatives fédérales, nous entendons lutter contre la pression sans cesse croissante de la fiscalité. Nous voulons des comptes équilibrés, caractérisés par un véritable esprit d'économie, et auxquels chaque citoyen, par ses impôts, apporte une juste contribution. Nous refusons que l'Etat poursuive des objectifs idéologiques, ou contribue à modifier notre organisation politique, par le biais de lois fiscales. L'Etat doit adapter la croissance de ses dépenses à celle de l'économie. Les subventions fédérales doivent être accordées en faveur de buts mieux définis. Il convient d'assurer le financement de certaines prestations spécifiques de l'Etat grâce à une participation aux frais, dans une mesure appropriée, des intéressés directs ou des responsables.

Ces lignes appellent quelques commentaires.

Il faut se souvenir, tout d'abord, que la marge de liberté de l'individu est inversement proportionnelle à l'ampleur de l'activité de l'Etat. Certes, par différents moyens, cet Etat contribue à améliorer le sort des classes économiquement faibles de la population. Mais la politique étatique en matière de dépenses atteint ses limites dès l'instant où la charge fiscale étouffe l'initiative personnelle et les possibilités de développement de l'individu, et nuit à la prospérité de l'économie. Cette limite est atteinte aujourd'hui, raison pour laquelle il faut examiner maintenant, en toute rigueur, si les tâches confiées à l'Etat sont indispensables, de manière

à ne pas étendre plus fortement l'emprise étatique. De plus, il conviendrait d'étudier s'il n'est pas possible et opportun de confier à nouveau à des organismes privés certaines tâches assumées jusqu'ici par l'Etat.

Rappelons aussi qu'en politique financière, il s'agit de tenir dûment compte de la structure fédéraliste de notre Etat.

Cette exigence est satisfaite dès l'instant où une tâche est confiée à l'autorité qui est le mieux à même de la remplir. L'enchevêtrement actuel des tâches et de leur financement ne répond pas à ce critère. C'est pourquoi il est indispensable de fixer une répartition logique des tâches entre la Confédération, les cantons et les communes, assortie d'une réglementation claire des responsabilités financières.

Comme l'indique l'exposé des motifs de la motion déposée aux Chambres fédérales par le groupe radical, en juin dernier, en faveur de mesures d'urgence dans le domaine des finances de la Confédération, une décentralisation est souhaitable financièrement, économiquement et politiquement. De ce point de vue, il importe d'être attentif au fait que depuis quelque temps, les finances des cantons connaissent une évolution meilleure que celles de la Confédération. Cela tient en particulier à ce que de nombreuses tâches d'infrastructure ont maintenant été réalisées, et qu'il est plus facile au simple citoyen de concevoir des budgets permettant des économies dans un espace restreint, dont il est aisé d'avoir une vue d'ensemble.

Renault 14. Autre que les autres.



Sa riche vie intérieure tient ce que promet son extérieur marquant: il y a là son silencieux moteur transversal l'entraînant sobrement. Puis son habitacle offrant un maximum de confort et de place pour 5 adultes. Et son coffre variable. Les quatre roues indépendantes et son long empattement soulignent encore son caractère séduisant. Si vous désirez faire la connaissance de cette authentique individualiste, nous nous ferons une joie de vous la présenter. Chez nous.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

Garage du Mont-Blanc
Boisset & Moulin SA, Martigny-Croix
Tél. (026) 2 11 81
Martigny-Ville: Garage de Martigny,
M. Fleury - ☎ (026) 2 20 90
Orsières: Garage Arlettaz Frères
☎ (026) 4 11 40



Serrurerie - Vente et réparation
de machines agricoles

Philippe Dorsaz

Saxé
1926 FULLY

☎ (026) 5 30 45 - 5 39 26 (privé)

Recherche bon

technicien en charpente et couverture + métreur dessinateur d'exécution

pouvant rapidement assurer direction technique et commerciale d'une entreprise de l'Entremont promise à une bonne expansion.

Faire acte de candidature avec curriculum vitae sous chiffre PB 48183 à Publicitas, 1002 Lausanne. Discretion assurée.